

ASSEMBLÉE NATIONALE4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° DN431

présenté par

M. Saintoul, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

I. – À la cinquième phrase de l’alinéa 1, substituer au mot :

« équilibres »

le mot :

« équilibre ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à la deuxième phrase de l’alinéa 19.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe parlementaire LFI-NUPES s’oppose à la définition de la politique étrangère de la France comme « puissance d’équilibres » au pluriel et entend y substituer l’expression « puissance d’équilibre » au singulier.

L’utilisation du pluriel est un artifice rhétorique qui cache mal l’absence de vision du Gouvernement. Si la France peut effectivement avoir une influence utile au maintien de la paix, il

est oiseux de revendiquer d'être une « puissance d'équilibres ». Cette expression n'a aucune portée concrète. Il convient plutôt de préciser que c'est pas son indépendance, son exemplarité, son action résolue en faveur du respect du droit international et sa contribution à la restauration du système onusien que la France peut contribuer à défendre la paix et la stabilité du monde.